ADMINISTRATION COMMUNALE DE WOLUWE-SAINT-PIERRE
Service Urbanisme
Monsieur Damien DE KEYSER, Echevin de l'Urbanisme
Avenue Charles Thielemans, 93
B-1150 WOLUWE-SAINT-PIERRE

V/Réf : SM/KG/s/2081
N/Réf. : GM/WSP-/s.4.13
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Monsieur l'Echevin,

Objet : WOLUWE-SAINT-PIERRE. Projet de modification du Plan Particulier d'Affectation du Sol N°XII/9. **AVIS DE LA CRMS.**
(Correspondant : Mme Sylvie Mazaraky)

En réponse à votre lettre du 09/09/2013 sous référence, réceptionnée le 10/09/2013, nous vous envoyons l'avis émis par notre Assemblée en sa séance du 02/10/2013 concernant l'objet susmentionné.

La Commission souscrit au projet de modification du PPAS n°XII/9 « Stockel » moyennant les réserves suivantes :
- ajouter l'église Note-Dame dans les prescriptions relatives aux bâtiments à préserver (point 4.7 – p.17); soumettre, pour les bâtiments à préserver, toute demande de permis d'urbanisme à l'avis de la CRMS
- renforcer l'espace public en intérieur d'îlot: y consacrer une plus grande superficie et prévoir des plantations de qualité.

Le PPAS concerne l'îlot qui est délimité par la place Dumon, l'avenue de Hinnisdael et les rues Desmedt, Vandermaelen et de l'Eglise. Il s'agit de la modification d'un PPAS dont la première version date de 1954. Des modifications ont déjà lieu en 1959, 1966, 1973, 1977. En 1990, la Commune a procédé à une révision plus conséquente pour accueillir de nouvelles fonctions et infrastructures (centre commercial, station de métro, avec suppression de voiries intérieures traversantes) et pour permettre la création d'un grand parking de surface.

En matière de formes urbaines, le PPAS a connu une importante évolution dont la situation existante garde le témoignage : maisons mitoyennes en alignement, immeubles isolés, galerie commerciale semi-intégrée, etc.
La principale modification du nouveau PPAS concerne la partie commerciale, où des nouveaux aménagements sont prévus dans l'objectif d'une plus grande mixité tout en restituant un front bâti plus continu du côté de l'avenue de Hinnisdael et de la rue de l'Eglise. Le PPAS vise, par ailleurs, à recréer un maillage piéton à l'intérieur du site, et prévoit la disparition du parking de surface.

De manière générale, le projet constitue une amélioration significative par rapport à la situation existante. La densification s'appuie sur la présence du métro (terminus M1) et de la ligne de tram 39.

La CRMS estime toutefois que deux aspects du projet de PPAS sont susceptibles d'être améliorés, notamment en ce qui concerne le patrimoine à préserver et en ce qui concerne la création d'un nouvel espace public en intérieur d'îlot. Dans ce cadre, elle formule les remarques et recommandations suivantes :

En matière de patrimoine :
Seul le presbytère (néoclassique, 1869, François Fabry architecte) est reconnu comme bâtiment à préserver dans le PPAS, ce qui se traduit au niveau des prescriptions (page 17) par la nécessité de recourir à l'avis de la Commission de Concertation.
La Commission demande d'ajouter dans cette prescription l'église Notre-Dame qui doit aussi être considérée comme un bâtiment à préserver. Construite en 1962/1963 par les architectes Aerts et Ramon, cette église moderniste constitue un témoin original et intéressant de l'architecture religieuse de la période de l'Après-guerre. Elle offre une silhouette caractéristique dans le paysage urbain. L'église est reprise dans l'inventaire du patrimoine immobilier de la Commune de Woluwé-Saint-Pierre et a été publiée en 1968 dans la revue *La technique des Travaux* (voir le site web www.monument.irisnet.be ainsi que les documents en annexe).
En outre, en ce qui concerne les « bâtiments à préserver », toutes les demandes de permis d'urbanisme devraient également être soumises à l'avis de la CRMS (ainsi qu'à la Commission de concertation).

En matière d'espace public :

La CRMS se réjouit de la suppression du parking à l'air libre qui occupe aujourd'hui une grande partie de l'intérieur de l'îlot. Elle constate toutefois que, dans le projet de PPAS, l'espace libéré du parking ne serait que très partiellement consacré à l'aménagement d'un nouvel espace public. La Commission estime qu'il serait opportun de renforcer l'espace public en intérieur d'îlot et d'y consacrer une plus grande superficie. Elle demande également de prendre des mesures adéquates pour que cet espace recoive un aménagement de qualité tout en réserve une partie conséquente aux plantations.

Veuillez agréer, Monsieur l'Echevin, l'expression de nos sentiments très distingués.

G. MEYFROOTS
Secrétaire-adjointe

M.-L. ROGGEMANS
Présidente

c.c. : - A.A.T.L. – D.M.S. : Mme I. Leroy + par mail à I. Leroy, Th. Wauters, M. Muret, N. De Saeger, L. Leirens
- A.A.T.L. – D.U. : Mme F. Vanderbecq

ANNEXE : EGLISE NOTRE-DAME – extrait de l'inventaire du patrimoine immobilier de Woluwé-Saint-Pierre (publié sur le site internet www.monument.irisnet.be)

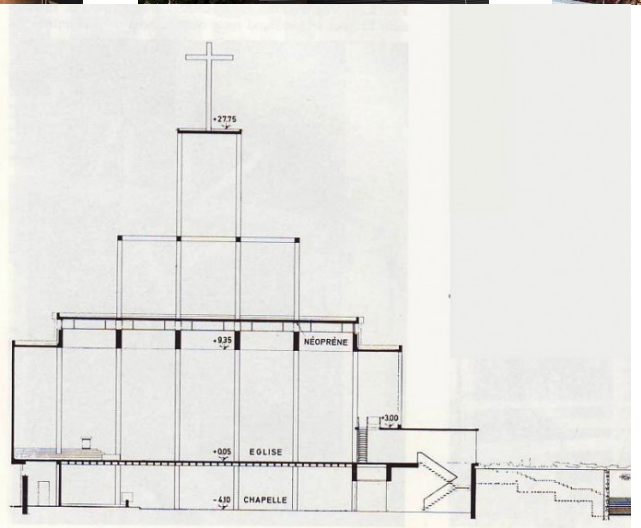

Église Notre-Dame, coupe (*La Technique des Travaux*, 7-8, 1968, p. 206).

Située à l'angle des rues de l'Église et Henri Vandermaelen, l'église Notre-Dame est dessinée en 1958 par les architectes-urbanistes René Aerts et Paul Ramon du Groupe Forum. Elle est bâtie entre 1962 et 1967 par les entreprises Herpain et Fils. L'édifice est remarquable par ses lignes modernistes rigoureuses, strictement régies par la ligne droite, ainsi que par son beau jeu d'éclairage naturel. Elle remplace une ancienne chapelle dont les origines remontent au Moyen Âge.

Historique

La chapelle Notre-Dame, ou de la Visitation, est mentionnée dans les textes dès 1326. Le hameau se développe autour d'elle probablement à partir de cette époque. Elle se présentait à l'origine sous la forme d'un petit oratoire de style gothique où l'on invoquait la Sainte Vierge contre les hernies. Le petit édifice devint ainsi l'église du modeste village. Elle fut restaurée et agrandie en 1778 par l'adjonction d'une nouvelle nef, terminée par un pignon surmonté d'une tourelle à haute toiture en flèche. Les parties de la chapelle primitive – le chœur, la sacristie et la nef à croisée d'ogive – furent reconstruites dans la seconde moitié du XIXe siècle (ACWSP/TP 8016), sous le pastorat de l'abbé Blockmans, en 1884 (JANSEGERS, J., 1963, p. 28) ou en 1886 (FALKENBACK, P., 1992, p. 62). L'église comportait deux autels latéraux en marbre, du XVIIe siècle, acquis en 1785 lors de la vente des biens de l'église des Riches-Claires à Bruxelles. Ces autels furent vendus en 1963 à l'église Sainte-Anne à Auderghem (*Eigen schoon en de Brabander*, 9-12, 1970, pp. 343-360).

Notre-Dame de Stockel fut annexée en 1808 à la paroisse de Woluwe-Saint-Pierre, chargée de gérer ses

biens. Après différentes requêtes des notables de Stockel, la chapellenie éponyme est promue paroisse indépendante, par arrêté royal du 05.06.1863. Une cure est bâtie à proximité de l'église en 1868 (voir rue Henri Vandermaelen n° 25).

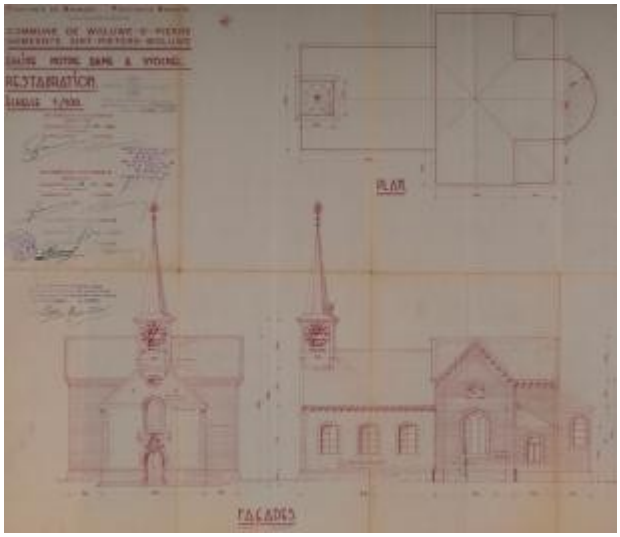

Ancienne église Notre-Dame, relevé effectué vers 1940 (ACWSP/TP 8016).

L' église était entourée d'un cimetière, qui fut agrandi en 1866. Il fut désaffecté par arrêté royal du 17.09.1928.

Après la Seconde Guerre mondiale, Stockel connaît une importante augmentation démographique. On considère alors que l'église ne répond plus aux besoins de la population d'un quartier encore en plein développement. La décision est prise en 1958 de remplacer l'ancien bâtiment par une vaste église moderne. À cette époque, la paroisse comptait 6.500 âmes et son église ne pouvait abriter que 360 personnes.
Le terrain de l'ancien cimetière est cédé gratuitement vers 1958 par la commune à la fabrique d'église, afin de bâtir le nouvel édifice (ACWSP/TP 8016, 8018). Les ossements sont déménagés après juin 1961 vers le nouveau cimetière.
Les 1ers plans des architectes Aerts et Ramon portent la date de 1958. Ceux-ci prévoient une toiture en pyramide à quatre versants ainsi qu'une tour indépendante, un baptistère et une galerie extérieure. Ces éléments ne virent cependant jamais le jour.

Église Notre-Dame, maquette du projet initial, ACWSP/SP (fonds non classés).

Les travaux débutent par la pose de la 1re pierre, le 1er septembre 1962. De septembre à octobre 1962, on creuse puis bétonne les fondations. On travaille ensuite principalement au r.d.ch., jusqu'en mai 1963. En août de la même année, les murs de l'étage ont atteint leur hauteur définitive et une partie de la toiture est réalisée.
De sérieuses difficultés surviennent en septembre 1963. On s'aperçoit alors qu'une erreur de calcul d'ingénieur entache la conception du gros-œuvre : les fondations sont insuffisantes pour porter le poids du bâtiment, et surtout de sa lourde toiture pyramidale en béton armé. Les travaux sur la toiture sont alors arrêtés et, jusqu'à décembre, on ne travaille quasiment plus qu'à la petite sacristie, construite à l'extérieur du bâtiment. Le chantier connaît ensuite un arrêt complet.

Les architectes, en collaboration avec un nouvel ingénieur, remettent le projet initial sur le métier. Par souci d'économie, on renonce à construire la tour, le baptistère et la galerie extérieure. Le modèle de la toiture est modifié. Les architectes signent d'abord un projet de nouvelle toiture pyramidale en aluminium le 14 septembre 1964. Ils élaborent ensuite le projet de la toiture actuelle, en poutraison de béton armé, dont les plans portent la date du 27 janvier 1965. Toutes ces modifications sont approuvées le 4 avril 1965.
Entre août 1964 et août 1965, on procède à d'importants remaniements en sous-œuvre du bâtiment : les fondations sont renforcées, on allonge les colonnes rondes de l'étage, on démolit une partie des voiles en béton. Le nouveau couronnement de l'église est terminé à la fin de l'année 1965.
L'ancienne église, qui subsistait à côté de la nouvelle pour assurer l'exercice du culte, est démolie d'avril à juin 1966 laissant la place au parvis actuel, bâti dans la seconde moitié de l'année. Parallèlement, le parachèvement de l'église a lieu en 1966 et au début de l'année 1967 ; le mobilier n'est placé qu'à partir de 1967 et le nouveau lieu de culte est inauguré le 22 avril de cette même année.
Les vitraux colorés du maître verrier Pierre Majerus, qui ornent la chapelle de semaine et les verrières éclairant l'autel, sont réalisées sur base d'un devis du 02.02.1976 (ACWSP/TP 8022, 8023).

Description
L'implantation de l'église sur un terrain en dénivelé, de superficie réduite, est intelligemment exploitée dans l'organisation du bâtiment. Celui-ci s'étage sur deux niveaux : un r.d.ch. relativement bas, haut d'un peu plus de quatre mètres, avec entrée de plain-pied rue Henri Vandermaelen ; un haut étage abritant l'église proprement dite, dont le plafond culmine à près de neuf mètres. L'étage s'avance en surplomb rue Henri Vandermaelen, conférant au bâtiment l'allure d'un vaste volume cubique reposant sur un socle plus étroit. Vers la rue de l'église, un parvis à emmarchement monumental s'étale sur près de 25 mètres. Il mène directement de la rue au vaste étage, rachetant la différence de niveau de quatre mètres entre l'église et la rue.
Les matériaux mis en œuvre sont typiques de la modernité de l'époque. L'architecture exploite leurs caractéristiques décoratives en les laissant à nu. Le béton armé en ciment Portland blanc, formant l'ossature, les voiles et les dalles, est tantôt lissé, tantôt brut de décoffrage. Les châssis métalliques (en acier peint au r.d.ch., en aluminium à l'étage), garnis de larges vitrages en thermopane, occupent des pans entiers de façade. À côté de ces matériaux modernes, la pierre reste exploitée. Le soubassement extérieur se pare de moellons de grès colorés, un matériau en vogue à l'époque. Les dallages extérieurs sont en pierre bleue.
À l'étage, l'église est conçue pour accueillir 800 fidèles. Son plan reflète, par sa grande simplicité, les préceptes de la nouvelle liturgie du Concile de Vatican II (1962-1965). L'entièreté de l'église s'inscrit dans un unique espace carré de 33 mètres de côté. Les divisions de l'espace se veulent discrètes : le chœur se marque par un simple podium de marbre blanc. Il fait face à une tribune précédant les sas d'entrée, résumée à une simple dalle de béton à garde-corps léger. Les murs extérieurs se composent soit de voiles en béton plein, soit de verrières subdivisées par des profilés portants en acier. La judicieuse disposition des pans vitrés assure un abondant éclairage naturel. Les façades latérales s'ajourent sur leur 1er quart, côté chœur, garantissant un éclairage latéral à l'autel. Opposée au chœur, la façade vers la rue de l'Église est entièrement vitrée et diffuse une abondante lumière derrière les fidèles. Le pourtour du vaste espace carré de l'église est marqué par vingt colonnes en béton, formant une sorte de déambulatoire. Le plafond s'étage sur deux hauteurs différentes. À l'aplomb du déambulatoire, il est plat et en béton lisse. Dans la partie centrale du bâtiment, le plafond s'élève, reposant sur de hautes poutres en béton brut disposées en quadrillage. Au droit des colonnes, les pans verticaux résultant de la différence de hauteur des plafonds, sont vitrés, assurant un éclairage zénithal diffus.
Le couronnement de l'église se compose d'une structure de poutres en béton, entièrement ouverte au vent. Ces poutres constituent les arrêtes de deux volumes en forme de parallélépipède rectangle étagés en gradins. Remplissant le rôle du clocher traditionnel, cette structure est sommée d'une croix et supporte des cloches, fondues par Fr. Sergeys vers 1966. La toiture de l'église est plate.
Le parvis assure un ample recul à l'édifice depuis la rue de l'Église. Il compte trente marches entrecoupées de paliers. Deux massifs bacs à plantes en moellons limitent latéralement l'emmarchement monumental.

Le r.d.ch. sert de socle à l'église. Il se divise en divers locaux. La chapelle de semaine en constitue l'espace principal. Elle possède une entrée directe rue Henri Vandermaelen. Il s'agit d'une vaste salle rectangulaire de 25 mètres de longueur sur dix mètres de largeur, conçue pour accueillir 150 fidèles. Son organisation témoigne elle aussi d'une recherche de simplicité. Le chœur prend la forme d'un sobre piédestal. Le mur de droite est aménagé en niches occupées par des confessionnaux. De fines poutrelles de béton nervurent le plafond. Le r.d.ch. abrite également d'autres locaux : une petite chapelle votive, la chapelle de congrégation avec bibliothèque liturgique attenante, la chaufferie, les installations sanitaires et une cave-remise.

La sacristie est un petit bâtiment indépendant relié à l'église par un passage couvert. Elle comporte elle aussi deux niveaux : en bas, des salles de réunion et de catéchisme ; en haut, la sacristie proprement dite. L'étage adopte une structure particulière qui fait songer à l'étui d'une boîte d'allumette : le plafond, le sol, ainsi que les pignons, se composent de dalles en béton lisse. La dalle du plafond est portée par des poutrelles métalliques Grey, disposées à l'intérieur du bâtiment. Les façades longitudinales ont ainsi pu être conçues suivant le principe du mur-rideau, c'est-à-dire comme des pans non portants, ajourés d'un bandeau de fenêtres dans leur partie supérieure.

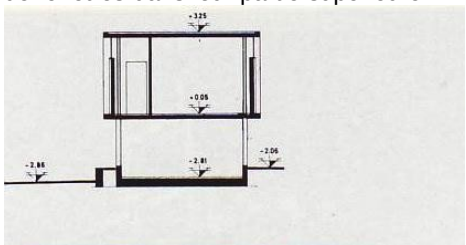

Le mobilier de l'église est particulièrement peu abondant. Il témoigne d'un même goût pour les formes épurées. L'intérieur de l'édifice fait aujourd'hui l'objet d'un aménagement qui dépare l'architecture de l'ensemble : un podium servant de tribune au prêtre a été placé au milieu de la nef, entouré des chaises des fidèles agencées en cercle. Le mobilier d'origine en aluminium subsiste toutefois : un remarquable autel à piétement en forme d'oméga, des candélabres, un bénitier, un tabernacle en forme de parallélépipède rectangle avec ambons assortis, trois chaises de chœur conçues par les architectes. Également dessinés par ces derniers, en 1958, les sobres confessionnaux existent toujours. En revanche, diverses pièces de mobilier prévues en 1958 – un banc de communion, un maître-autel – semblent ne jamais avoir été construites, vraisemblablement en raison de l'évolution de la liturgie décidée par le Concile de Vatican II, contemporain de la construction. Dans la chapelle de semaine, un autel monolithique en béton blanc bouchardé a aujourd'hui disparu.

Église Notre-Dame, tabernacle du chœur (photo 2005).

Quelques pièces de mobilier de l'église précédente subsistent en outre, inventoriées par l'Institut royal du Patrimoine artistique à Bruxelles (COEKELBERGHS, D., *et al.*, 1980, pp. 17-18). La plus admirable est une Vierge à l'Enfant du XIVe siècle en bois polychrome.

Archives

Archives de la fabrique d'église (fonds non classé).
ACWSP/TP 8016, 8017, 8018, 8019, 8022, 8023.
ACWSP/Urb. 160 (2001).
Collection cartes postales Dexia Banque.

Ouvrages

COEKELBERGHS, D., JANSSENS, W., Répertoire photographique du mobilier des sanctuaires de Belgique, Province de Brabant, Canton de Woluwe-Saint-Pierre, Bruxelles, 1980.
FALKENBACK, P., Historique de Woluwe-Saint-Pierre, Administration Communale de Woluwe-Saint-Pierre, 1992, pp. 62 à 65.
JANSEGERS, J., *Korte historiek over de Onze-Lieve-Vrouwparochie te Stockel*, Tielt, Lannoo, 1963.
TEMMERMAN, C., D'HUART, T., *1897-1997. Les 100 ans de l'avenue de Tervueren*, Bruxelles, 1997, p. 25.

Périodiques

Architecture, 80, 1967, page publicitaire.
VAN MEERBEEK, A., DE BROECK, M., « Groei en bloei van een gehucht: Stokkel », *Brabant Toerisme,* 1, 1981, pp. 30-31.
MAES, A., CNOPS, P., « De Herkomst van de zijaltaren van O.-L.-Vrouwkerk te Stokkel », *Eigen Schoon en de Brabander*, LIII, 9-12, 1970, pp. 343-360.
NOVGORODSKY, L., « L'église Notre-Dame de Stockel (Bruxelles) », *La Technique des Travaux*, 7-8, 1968, pp. 203-209.